

# COALITION POUR L'ÉQUITÉ FISCALE ENVERS LES PME

Le 26 septembre 2017

L'honorable Bill Morneau  
Ministre des Finances  
Ministère des Finances du Canada  
90, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

**Objet :           Lettre de la *Coalition pour l'équité fiscale envers les PME* au sujet des modifications fiscales proposées**

Monsieur le Ministre,

Depuis notre dernière lettre, d'autres associations d'entreprises se sont jointes à la **Coalition pour l'équité fiscale envers les PME**, qui a doublé de taille et en compte maintenant plus de 70. Ensemble, nos organisations représentent des centaines de milliers d'entreprises indépendantes, de professionnels et de contribuables de tous les secteurs économiques et géographiques au pays et qui emploient des millions de Canadiens. Par la présente, nous demandons encore une fois à votre gouvernement de renoncer aux modifications proposées pour procéder plutôt à un examen complet de la politique fiscale canadienne.

Nous avons suivi attentivement les déclarations publiques de votre gouvernement au sujet de ces propositions, et nous sommes très inquiets du fossé creusé entre ses déclarations sur les effets attendus de la réforme, et les analyses qu'en font les praticiens en fiscalité canadiens. À ces égards, des clarifications immédiates s'imposent.

Votre gouvernement s'est dit préoccupé par la croissance du nombre de sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) et a affirmé que les modifications proposées ont pour but, dans un souci d'équité fiscale, d'imposer les propriétaires d'entreprise aux mêmes niveaux que les autres contribuables. Vous avez également laissé entendre que vos propositions ne toucheront pas les propriétaires d'entreprise gagnant moins de 150 000 \$ de revenu.

Or, ces déclarations divergent considérablement des analyses effectuées par les professionnels en fiscalité, et ce, à plusieurs égards :

1. Les propriétaires d'entreprise de tous les niveaux de revenu seront touchés par au moins l'une des trois mesures envisagées dans votre réforme, dont ceux gagnant nettement en deçà de 150 000 \$.
2. Plusieurs – sinon la majorité – des propriétaires d'entreprise se retrouveront au futur avec un fardeau fiscal encore plus lourd.
3. Certaines des modifications proposées assujettiront les propriétaires d'entreprise à des taux d'imposition supérieurs à ceux des autres contribuables gagnant le même niveau de revenu.

## **Impacts des modifications sur le fractionnement du revenu**

Les changements apportés aux règles sur le fractionnement du revenu risquent d'affecter tous les contribuables constitués en société qui ont des membres actionnaires de la famille contribuant à l'entreprise, et ce, quel que soit leur revenu. Dans les faits, les changements proposés pourraient éliminer les avantages du partage des revenus pour les contribuables qui gagnent 50 000 \$ par année, et non pas seulement pour ceux qui touchent plus de 150 000 \$.

Par ailleurs, de nombreux entrepreneurs feront face à de la paperasse et à des coûts supplémentaires pour se conformer aux nouvelles exigences, en raison du « critère du caractère raisonnable » et de l'ambiguïté créée par les nouvelles règles ainsi que de la crainte d'être pénalisés injustement par l'ARC. Nous craignons que votre gouvernement ne soit pas conscient du rôle essentiel et diversifié que jouent, de façon formelle et informelle, les membres de la famille dans la réussite d'une entreprise ni des effets pervers que les nouvelles règles auront sur tous les entrepreneurs, dont ceux de la classe moyenne.

## **Impacts des modifications sur les règles régissant les placements passifs**

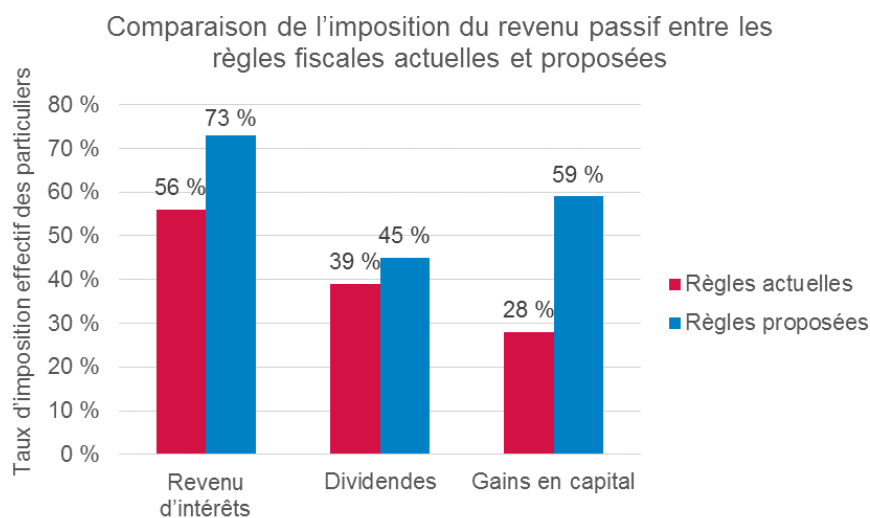
D'entrée de jeu, nous désirons contester l'hypothèse voulant que le report du taux d'imposition des particuliers sur les bénéfices d'une société soit une « mauvaise » pratique fiscale. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les entrepreneurs gardent, par nécessité ou par choix, les revenus d'entreprise dans la société. À cet effet, nous vous soumettons les observations suivantes :

- Dans le régime fiscal actuel de la quasi-totalité des provinces, les bénéfices non répartis sont en fait sous-intégrés. Par conséquent, un entrepreneur paie plus d'impôt sur le revenu d'entreprise gagné dans une société (et distribué au propriétaire sous forme de dividende) comparativement à un particulier ayant gagné le même revenu.
- Souvent, les entreprises disposant d'un financement ont des ententes de crédit qui les obligent à laisser dans la société une portion fixe des bénéfices non répartis ou qui limitent le montant pouvant être distribué aux actionnaires.
- Durant les premières années de démarrage, beaucoup d'entreprises subissent des pertes que les actionnaires ne peuvent utiliser pour réduire leur revenu imposable.
- Certaines entreprises à succès (surtout dans le secteur des hautes technologies) investissent dans des entreprises en démarrage (financement providentiel) en puisant dans leurs bénéfices non répartis. Ce type d'investissement comporte un risque élevé, et si la ponction fiscale est excessive, plusieurs nouvelles entreprises risquent de voir cette importante source de financement se tarir.

Bien que nous reconnaissons qu'il n'y ait pas eu d'avant-projet de loi portant sur les règles sur le revenu passif, les fiscalistes s'entendent pour dire que les propositions actuelles pourraient entraîner, pour un entrepreneur ontarien par exemple, un fardeau fiscal combiné (impôts des sociétés et des particuliers) s'élevant à 73 % du revenu de placement de sa société, et de 59 % sur les gains en capital réalisés par sa société (à supposer que l'entrepreneur en question soit imposé au taux marginal le plus élevé) (voir la figure à la page suivante). C'est beaucoup plus que ce que paierait un salarié pour un même revenu de placement. Aussi, quel que soit le niveau de revenu, le consensus est le suivant : les

modifications proposées alourdiraient le fardeau fiscal global des propriétaires d'entreprise, ce qui va à l'encontre du principe d'intégration fiscale.

Par ailleurs, votre gouvernement semble affirmer que les entrepreneurs de la classe moyenne n'auront qu'à utiliser d'autres véhicules, comme le REER et le CELI, pour épargner en vue de leur retraite. Or, même si beaucoup y contribuent déjà, bon nombre ont besoin de la flexibilité que procure la conservation du revenu passif dans la société, qui représente une source rapide de liquidités pour l'entreprise elle-même, les règles régissant les REER n'autorisant pas le réinvestissement dans une entreprise. Alors que le gouvernement ferait peut-être des gains à court terme en encourageant les propriétaires à retirer de leur entreprise les sommes vouées à l'investissement, cela pourrait entraîner des conséquences négatives à long terme, certaines entreprises se retrouvant à court de liquidités pour traverser les périodes difficiles ou pour financer des projets de croissance ou d'expansion.



### Impacts des modifications fiscales sur les règles régissant les gains en capital et sur les transferts entre générations

Nous comprenons, à la lumière des analyses réalisées par nombre d'experts en fiscalité au pays, que les modifications touchant les gains en capital auraient un effet important sur les transferts d'entreprise d'une génération à l'autre, et ce, encore une fois, sans égard au niveau de revenu. Il est à craindre que des entreprises familiales bien établies devront être vendues à des personnes qui ne sont pas membres de la famille afin de réduire la facture d'impôt à régler lors de la transition, que ce soit au départ à la retraite du propriétaire actuel ou à son décès.

Par exemple, la facture d'impôt associée au transfert entre générations d'une entreprise à la suite du décès du propriétaire fera un bond effectif pouvant aller jusqu'à 70 % par rapport à la situation avant le 18 juillet 2017. Selon la province ou le territoire, le taux d'imposition des gains en capital qui s'appliquait au décès, soit environ 24 à 27 %, sera remplacé par le taux effectif d'imposition sur les dividendes, qui varie entre 40 et 46 %. Cette augmentation de l'impôt exigible s'appliquerait d'ailleurs à

la suite d'un décès survenu avant le 18 juillet 2017, ce qui s'inscrit en faux avec les affirmations voulant qu'aucune des modifications proposées ne soit rétroactive.

### **Impacts disproportionnés sur les femmes entrepreneurs**

Les modifications proposées pourraient aussi limiter les bénéfices que peuvent tirer les femmes de l'entrepreneuriat. En effet, comme les deux tiers des entreprises canadiennes constituées en sociétés appartiennent majoritairement à des hommes, les mesures qui visent à restreindre le partage du revenu avec un conjoint empêcheront probablement un nombre encore plus disproportionné de femmes de profiter des avantages liés à la propriété de l'entreprise. De plus, les chefs d'entreprise ont, certes, l'option de toucher des prestations d'assurance-emploi limitées durant un congé de maternité ou parental, mais les entreprises dirigées par une femme peuvent actuellement se servir du revenu passif placé dans l'entreprise pour poursuivre leurs activités pendant un congé de maternité, ce qui protège le revenu de la propriétaire et de ses employés. Nous sommes persuadés que les changements proposés aux règles d'attribution du revenu et au revenu passif ne réussiraient pas le test d'une analyse comparative entre les sexes.

**Monsieur le Ministre, la Coalition vous exhorte ainsi à étudier attentivement les dizaines d'analyses réalisées par des fiscalistes de partout au pays au sujet de vos propositions. Nous savons que quelques articles d'universitaires y sont favorables, mais les experts en fiscalité s'accordent pour dire que ces modifications sont susceptibles de nuire aux entrepreneurs de tous les niveaux de revenu et de les assujettir à un taux d'imposition supérieur à celui des autres contribuables. À titre de référence, nous avons dressé une liste de deux rapports étayant nos propos, et nous serions tout à fait disposés à en fournir d'autres à votre personnel.**

**Rapport 1 : [Deloitte - Alerte en fiscalité canadienne - Les gains en capital selon les propositions du ministère des Finances sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées](#)**

**Rapport 2 :- [Brassard Goulet Yargeau - Memoire Morneau revenus passifs](#)**

### **Conclusion et recommandations**

En conclusion, nous réitérons que s'il y a des cas d'abus dans le cadre du régime fiscal actuel, nous sommes disposés à collaborer avec le gouvernement fédéral afin de trouver des avenues pour en resserrer les règles. Les propositions mises de l'avant ne sont pas le bon remède et suscitent inutilement de l'incertitude chez les propriétaires d'entreprise.

Bien que nous ayons apprécié le fait que vous avez déclaré publiquement être ouvert à l'idée d'effectuer certains aménagements dans les modifications proposées, nous estimons qu'elles nécessitent **des changements beaucoup plus substantiels. Voici donc quelques recommandations :**

- **Retirer les propositions de modifications actuellement sur la table.**
- **Lancer auprès du milieu des affaires des consultations sérieuses en vue de combler les lacunes des politiques fiscales actuelles sans pénaliser injustement les entreprises indépendantes.**

- **Envisager une révision globale du régime fiscal canadien dans une optique d'équité et de simplification pour tous les contribuables, tel que l'avait d'ailleurs recommandé le Comité permanent des finances dans son rapport de décembre 2016.**

Si vous avez des questions ou des commentaires sur le contenu de la présente, n'hésitez pas à joindre les associations sectorielles et groupes soussignés. Nous demeurons fermement résolus à travailler avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Greg Pollock  
Président et chef de la  
direction, Advocis  
Association des conseillers  
en finances du Canada



13 000 membres



Leah Olson  
Présidente  
Agricultural Manufacturers  
of Canada




Andy Brooks  
Chef de la direction, Alberta  
Roadbuilders & Heavy  
Construction Association



1 000 membres



Luc Bélanger  
Chef de la direction,  
Association des  
professionnels de la  
construction et de  
l'habitation du Québec




John D. Gamble, CET, P.Eng.  
Président et chef de la  
direction  
Association des firmes  
d'ingénieurs-conseils




Alan Rowell, MFA, DFA-Tax  
Services Specialist  
Directeur, Association of  
Tax and Accounting  
Professionals



187 membres



Caroline De Guire, M.Sc.  
Écon.  
Chef de la direction,  
Association québécoise des  
informaticiennes et  
informaticiens  
indépendants



1 500 membres



Jean Thiffault  
Président  
Association québécoise des  
pharmaciens propriétaires





Robert Laing  
Chef de la direction,  
British Columbia Real Estate  
Association



A.Z.

John Reid  
Chef de la direction,  
Alliance canadienne pour  
les technologies avancées




Liz Robertson  
Directrice exécutive  
Canadian Association of  
Farm Advisors



400 membres



Mary Blair  
Directrice générale  
Association canadienne des  
conseillers en management



2 500 membres



Dr. Michael Dennis,  
Président,  
Association canadienne des  
optométristes



4 800 membres



Dr. Emil Lee  
Président,  
Association canadienne des  
radiologistes



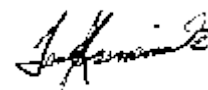
2 182 membres



Kerry Simmons, Q.C.  
Présidente,  
Association du Barreau  
canadien



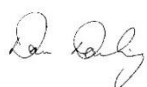
36 000 membres



Terry Kremenik  
Directeur exécutif  
Association canadienne du  
bison



550 membres



Dan Darling  
Président,  
Canadian Cattlemen's  
Association



60 000 membres



Perrin Beatty  
Président et chef de la  
direction  
Chambre de commerce du  
Canada



200 000 membres



Michael Atkinson  
Président  
Association canadienne de  
la construction



20 000 membres



Dr. Larry Levin  
Président  
Association dentaire  
canadienne



Ron Bonnett  
Président,  
Fédération canadienne de  
l'agriculture



200 000 membres

Dan Kelly  
Président et chef de la  
direction,  
Fédération canadienne de  
l'entreprise indépendante



109 000 membres

Lorraine McLachlan  
Présidente et chef de la  
direction, Canadian  
Franchise Association



750 membres corporatifs  
représentant plus de 40 000  
franchisés

Kevin Lee  
Chef de la direction,  
Association canadienne des  
constructeurs d'habitations



8 500 membres

Alvin Keenan,  
Président  
Conseil canadien de  
l'horticulture



27 500 membres

Keith Costello, BADM, MBA-  
Strategy  
Président et chef de la  
direction  
Institut canadien de  
planification financière



8 000 membres

Ralph Suppa, CAE  
Président et directeur  
général,  
L'Institut canadien de  
plomberie et de chauffage



260 membres

Edward Whalen, P.Eng.  
Président et chef de la  
direction,  
Institut canadien de la  
construction en acier



Christopher White  
Président et chef de la  
direction,  
Conseil des viandes du  
Canada



CANADIAN MEAT COUNCIL  
CONSEIL DES VIANDES DU CANADA  
52 membres réguliers and  
over 92 membres associés

Dr. Laurent Marcoux  
Président  
Association médicale  
canadienne



85 943 membres

Samantha Gale  
Directrice exécutive,  
Association des courtiers  
hypothécaires du Canada



5 000 membres

Perry Eisenschmid  
Chef de la direction,  
Association des  
pharmaciens du Canada





John Ross  
Directeur exécutif,  
Conseil canadien du porc



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

7 000 producteurs

Ron Lemaire  
Président,  
Association canadienne de  
la distribution de fruits et  
légumes



CANADIAN PRODUCE  
MARKETING ASSOCIATION  
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA  
DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Gary Simonsen  
Chef de la direction,  
Association canadienne de  
l'immeuble



122 000 courtiers  
immobiliers

Bob Brunet, CAE, BComm  
Directeur exécutif,  
Association canadienne des  
entrepreneurs en  
couverture



400 membres

Aaron Wudrick, Federal  
Directeur,  
Fédération canadienne des  
contribuables



123 000 supporteurs

Dr. Troye McPherson  
Président,  
Association canadienne des  
médecins vétérinaires



CANADIAN VETERINARY  
MEDICAL ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

6 665 membres

Kevin Wong, CAE, MBA  
Directeur exécutif,  
Canadian Water Quality  
Coalition



208 membres

Sean Hu  
Directeur exécutif,  
Chinese Business Chamber  
of Canada



1 300 membres

James Swan, MD, FRCPC  
Coalition of Ontario  
Doctors



2 450 membres

Guy Legault  
Président,  
Conference for Advanced  
Life Underwriting



670 membres

Léopold Turgeon  
Président – directeur  
général  
Conseil québécois du  
commerce de détail



Conseil québécois  
du commerce de détail

5 800 membres

Bill Brushett  
Président et chef de la  
direction,  
Family Enterprise Xchange





Fédération des chambres de commerce du Québec



**fccq** | Fédération des chambres de commerce du Québec  
139 chambres and  
50 000 businesses

Sandra Kegie  
Directrice exécutive,  
Fédération des courtiers en  
fonds mutuels



Jaye Hooper  
Président du conseil  
d'administration,  
Fédération des associations  
du barreau de l'Ontario



8 500 membres

Mark Brock  
Président du conseil  
d'administration,  
Grain Farmers of Ontario



28 000 membres

Jeff Nielsen  
Président,  
Les Producteurs de grains  
du Canada



50 000 members

Iain J.S. Black  
Président et chef de la  
direction  
Greater Vancouver Board of  
Trade



5 200 members

Warren Heeley  
Président  
Heating, Refrigeration and  
Air Conditioning Institute  
of Canada



Nancy Allan  
Directrice exécutive  
Courtiers indépendants en  
sécurité financière du  
Canada



3 500 membres

Jeff Wachman  
Président  
Institute of Advanced  
Financial Planners



Richard McKeagan  
Chef de la direction,  
Association des  
entrepreneurs en  
mécanique du Canada



900 membres

Terrance Oakey  
Président,  
Merit Canada



3 500 membres

Dr. Cora Pettipas  
Présidente,  
Association nationale du  
marché dispensé



400 members



Mark Prieditis, MD, FRCPC  
Président,  
Association des  
radiologistes de l'Ontario



Ontario Association of Radiologists  
1 400 membres



Keith Currie  
Président,  
Ontario Federation of  
Agriculture



Ontario Federation of Agriculture  
37 000 membres



Dr. Shawn Whatley  
Président,  
Ontario Medical Association



43 493 membres



Ettore Cardarelli  
Président,  
Ontario Real Estate  
Association



Ontario Real Estate  
Association



Tony Elenis  
Président et chef de la  
direction,  
Ontario Restaurant Hotel  
and Motel Association



11 000 membres



Doug Bedard, Président du  
conseil d'administration



Georgina Blanas, Directrice  
exécutive  
Private Capital Markets  
Association of Canada



500 membres



Sean Reid  
Vice-président  
Progressive Contractors  
Association of Canada



180 membres



Grace Sammut  
Directrice exécutive,  
Resorts of Ontario

Resorts of Ontario



Shanna Munro  
Présidente et chef de la  
direction  
Restaurants Canada



Restaurants  
Canada

The voice of foodservice | La voix des services alimentaires  
30 000 membres



Diane J. Brisebois  
Présidente et chef de la  
direction  
Conseil canadien du  
commerce de détail



45 000 members



Shane Jahnke  
Saskatchewan Stock  
Growers Association



SASKATCHEWAN  
STOCK GROWERS  
Association

600 membres



Levi Wood  
Président, Western  
Canadian Wheat Growers  
Association



Western Canadian  
Wheat Growers



John Schmeiser  
Chef de la direction  
Western Equipment Dealers  
Association



800 membres

CC : Tous les députés